

contribué sous le christianisme à relever l'homme dont elle avait causé la première chute, après avoir déploré les efforts que fait l'incrédulité pour chasser l'esprit de religion du dernier sanctuaire où il se réfugie, il termine par ces paroles pleines de sarcasme et d'énergie :

Voulez-vous, mes frères, en trois mots une preuve ? L'incrédulité a honte et horreur de son ouvrage : trouvez-moi, je ne dis pas un chrétien, trouvez-moi un impie qui voudrait unir son sort à celui d'une femme sans religion ! Il y a là tout un procès, avec jugement péremptoire.

Enfin, dans la première conférence sur la papauté, après s'être écrié : " Ignorance, superstition, siècle de fer, nuit des temps modernes, tout cela est bientôt dit : " après avoir rappelé Gerbert, moine français devenu pape sous le nom de Sylvestre II, et qui construisit les premières horloges à roues et inventa un orgue mu par la vapeur ; Guy d'Arezzo, à qui nous devons les notes de la musique, Roger Bacon, moine franciscain, qui inventa la poudre à canon, la cloche des plongeurs, et reconnut la direction de l'aiguille aimantée ; Raymond Lulle, écrivain, à qui l'on attribue jusqu'à mille ouvrages différents, Albert le Grand, Dante, Pétrarque, Pic de la Mirandole, le pape Adrien IV, et une foule d'autres génies prodigieux, revenant par une transition aussi brusque qu'heureuse à son thème principal, il terminait ainsi :

Un pape français aurait inventé nos horloges, le mouvement par la vapeur ? — Il serait bien juste qu'une dizaine de steamers français, montés de quelques milliers de braves allasent briser la junte misérable qui tient Rome dans la terreur, et faire vibrer encore à l'oreille de Pie IX le timbre majestueux de l'horloge du Vatican !

Et puis comme si la chose devait se passer dans le cours de la semaine, il ajoutait :

" A dimanche ! "

Du reste, il ne se trompait pas de beaucoup ; c'était le 13 mars qu'il s'exprimait ainsi ; le 25 avril, le général Oudinot, à la tête de l'armée française débarqua à Civita Vecchia, le 28 il marchait sur Rome, qui fut prise le 3 juillet, et le 4 avril de l'année suivante, Pie IX rentra au Vatican. La seconde république et le second empire l'y maintinrent, et lorsque la France se lassa de sa glorieuse mission, la chrétienté s'en chargea, le Canada sut fournir son contingent, et chose que l'orateur n'avait certainement point prévu, mais qui dut, s'il est possible, augmenter son bonheur là-haut, ce contingent se composa de plus de cinq cents jeunes Canadiens presque tous élèves de ces collèges qu'il aimait tant, ou de ces écoles normales dont il avait tant désiré le succès.

Depuis plus de vingt-cinq ans que ces conférences ont été publiées, et que la question du pouvoir temporel des papes est discutée, elle a fait produire bien des ouvrages, prononcer bien des discours ; nous en connaissons peu où elle ait été traitée d'une manière à la fois plus concise et plus émouvante. Il appelle à son secours des écrivains distingués et surtout des écrivains protestants. Il ne se contente point du fameux passage de Macauley, nouveau à cette époque, mais tant de fois cité depuis ; mais il emprunte la substance de plusieurs pages à cet écrivain, et la fait précéder de plusieurs autres citations parmi lesquelles s'en trouve une de son compatriote le chancelier Kent, qu'il signale avec une complaisance bien naturelle :

Déjà, dit-il, il faut précipiter notre course si nous voulons garder une place pour deux ou trois magnifiques citations qui résument presque en entier ce que mille témoignages passés et présents auraient pu nous dire. Je me bornerai pour le moment à une courte remarque du chancelier Kent, surnommé le Blackstone de notre Amérique. Ce qui me le fait choisir, c'est que, nourri dans tous les préjugés puritains de la Nouvelle-Angleterre, il n'a pu rendre quelque hommage à la vérité dont il s'agit qu'à l'aide des plus fortes convictions :

" L'histoire de l'Europe, durant la première partie des temps modernes, abonde en preuves intéressantes et fortes de l'autorité qu'exerçait l'Eglise sur des princes turbulents et de féroces guerriers ; en preuves, dis-je, qui démontrent l'effet de cette autorité pour adoucir les mœurs, réprimer la violence, faire aimer la paix, la modération et la justice. "

Puis viennent Voigt, Hurter, Ranke, Roscoe, tous comme introduction aux passages plus éloquents de Macauley. On

voit que l'habile conférencier savait choisir des autorités peu suspectes au point de vue des adversaires qui pouvaient se trouver dans son auditoire. Et il s'en trouvait ; beaucoup de protestants d'abord, puis un certain nombre de catholiques que la lecture des ouvrages répandus alors avaient préjugés sur cette question plus historique et politique que religieuse à leurs yeux. M. Holmes abordait les côtés difficiles avec une franchise et une largeur de vues qui faisaient disparaître toutes les préventions, trouvant toujours le mot juste, le trait qui détruisait l'objection en faisant sourire celui qui était tenté de la faire. Parlant de ce pouvoir d'arbitrage que les souverains eux-mêmes avaient décerné aux pontifes, et après avoir distingué cette médiation temporelle des questions de dogme et de morale, il dit :

Mais nous sommes bien peu en état d'apprécier les événements qui soulèvent tant d'indignation amère. Spectateurs dans le lointain, nous voyons le combat des flots, la fureur des vents, les périls de cette Arche de l'Eglise qu'environnait le déluge des erreurs et des passions humaines ; nous croyons follement que si nous eussions été là, tout eût été à merveille !

Ceux qui ont approfondi l'histoire savent que durant plusieurs siècles, ainsi que nous le remarquons tout à l'heure, les papes avaient à démêler les affaires les plus compliquées, les plus difficiles. De tous les points de la chrétienté, on s'adressait à eux, on les prenait pour arbitres surtout dans les querelles de prince à prince, de pays à pays ; on ne connaissait point dans l'univers de juges aussi équitables, aussi désintéressés. Ordinairement on souscrivait de bon cœur à leurs décisions. C'eût été beau d'y voir un congrès de Vienne, de Gand ou de Bruxelles, une convention, un protocole, une assemblée de diplomates ! Une fois on s'en était rapporté à l'avis d'un prince renommé par ses vertus et sa haute prudence : c'était Saint Louis. Il examina la cause, jugea selon la justice... et les parties adverses se battirent après comme auparavant.

Ces conférences furent pour bien dire le chant du cygne. Il fut forcé de les interrompre et ne reparut dans la chaire de Notre-Dame qu'une fois, au printemps de 1852, nous dit son biographe.

On aurait dit pendant tout le cours de ces instructions que son auditoire avait un pressentiment qu'il en serait ainsi : il n'y eut jamais autant de foule dans la vaste église : nef, chapelles, galeries étaient remplies. Et c'était l'élite de Québec, tout ce qu'il y avait d'hommes instruits et de femmes distinguées ; le peuple, le vrai peuple, lui aussi quittait tout pour aller entendre ces savants discours ; il s'y portait avec une ardeur et une constance, qui prouvent combien l'on a tort de croire de semblables sujets au-dessus de sa portée. Tout dépend de la manière dont vous les traitez. Soyez simple, clair, naturel, sympathique ; adressez-vous aux sentiments, au cœur en même temps qu'à l'intelligence, et avec cela, soyez aussi élevé et aussi savant que vous le voudrez : le peuple vous comprendra, et s'il y trouve d'abord quelque difficulté, l'effort qu'il aura fait le piquera au jeu, il sera content de lui-même et il vous en tiendra compte. C'est une grande erreur que de s'imaginer que le peuple aime que l'on soit familier, trivial même, que l'on ait l'air à descendre jusqu'à lui ; rien, au contraire, ne lui déplaît davantage, et cela avec raison. Dans ces hautes questions, dans ces tableaux du monde, des astres, de la création, des infiniement grands, et des infiniement petits, de l'âme humaine et de ses immortelles destinées, de l'histoire du genre humain, il est aussi bien chez lui que tous les savants ; plus il y aura pour lui d'inconnu et de neuf, plus il s'y intéressera, car plus il apprendra de choses dont sa raison et son imagination sont naturellement avides ; vous le faites entrer dans un domaine que Dieu lui a destiné comme à nous, vous lui faites ouvrir les yeux, voir une part de son héritage que les préoccupations de la vie lui avaient cachée ; encore un fois, il vous en tiendra compte.

Mais si le prédicateur est déjà, comme M. Holmes, chéri de son public, identifié pour bien dire avec lui, les difficultés d'une pareille entreprise seront encore diminuées de beaucoup. Plusieurs orateurs ont depuis attiré la foule autour de la chaire de Notre-Dame ; aucun ne semblait plus que lui posséder cette mystérieuse influence que donne une sympathie mutuelle, qui fait qu'ora-

teur et auditoire se comprennent d'avance. On aimait pour lui-même cet Américain devenu Canadien, qui parlait notre langue avec tant de pureté et d'élégance, mais avec un accent et surtout une intonation qui ne laissaient pas oublier son origine ; on admirait ce protestant converti, qui réfutait avec tant de conviction et en même temps de modération et de charité, les erreurs qu'il avait abjurées ; on savait gré à ce savant, à ce laborieux instructeur de la jeunesse, d'ajouter cette tâche à toutes celles qu'il s'était déjà imposées.

M. Holmes conduisait de front bien des travaux divers ; esprit souple et flexible, il semblait se jouer de tous les obstacles et passait d'une occupation à une autre avec une merveilleuse facilité. Mais on ne surmène pas ainsi toutes ses facultés impunément, on ne fait pas ainsi double et triple part de labeur sans que la nature se plaigne — que dis-je ! — sans qu'elle se venge. Une cruelle maladie, suite d'un rhumatisme contracté dans les missions des cantons de l'Est, se développa progressivement à la faveur de ce travail constant et excessif, qu'il recherchait peut-être comme une diversion. " Ce long et cruel martyre, dit la notice publiée dans l'Abeille, il en parlait rarement et toujours avec des termes pleins de la plus complète résignation à la volonté de Dieu et d'espoir d'en recevoir la récompense. "

Il essaya de réparer ses forces en se retirant successivement à la Malbaie, à l'Île-aux-Coudres, et à Lorette ; mais dans toutes ces résidences, l'amour ardent du travail le suivait et ce fut dans une de ces retraites qu'il prépara ses belles conférences. Il mourut à l'Ancienne-Lorette, le 18 juin 1852, à l'âge peu avancé de 53 ans.

Depuis quelque temps, il paraissait se préparer plus prochainement à cet événement, dont il parlait, dit la notice, avec la plus grande sérénité. Il fut trouvé mort, un matin, au milieu de ses livres et de ses papiers, dans l'attitude de la prière et de la méditation. Il était sorti tous les jours précédents, et sur sa table était encore une lettre qu'il venait d'interrompre, et qu'il adressait à son médecin, pour lui demander quelques conseils. Cette mort, ajoute l'écrivain, était subite, mais, pour lui, nullement imprévue. Il avait assez souffert déjà pour que Dieu lui épargnât les tourments de l'agonie. Et puis, sa douce et tendre piété, sa foi vive, sa charité ont dû lui mériter cette grâce.

Toute une génération a regretté M. Holmes, et sa trace est restée vive et profonde dans les esprits, comme dans les institutions de notre pays. Il était aimé non-seulement des catholiques, mais encore des protestants, qui ne lui gardèrent point rancune de son abjuration et surent apprécier son caractère doux et conciliant. Ce fut ce caractère bien connu de sa famille qui fit qu'elle aussi lui pardonna sa défection et se montra disposée à recevoir ses conseils, à suivre le même chemin (1).

La famille, dit M. De Celles, avait conservé une profonde affection pour ce fils et ce frère catholique, et elle l'estimait tellement, que sa conversion était à ses yeux une preuve de la fausseté des abominations que les protestants débitent contre notre religion. Lorsque, dans le cercle de leurs relations sociales, ses sœurs entendaient des personnes se répandre en calomnies contre les catholiques, elles répondaient : " Cela ne peut être, car notre frère est trop bon pour embrasser un culte qui serait si abominable. " Il était, par la seule puissance de sa vertu, un apologiste du catholicisme.

Voici en quels termes discrets et en même temps pleins de grâce et de mérite, il a parlé lui-même de sa conversion dans sa première conférence :

Je n'aime point ce qu'on appelle proprement la controverse religieuse. Né au sein de l'erreur, nourri dans tous les préjugés imaginables contre cette Eglise dont je viens aujourd'hui vous exposer les éternelles grandeurs et l'infail- lible doctrine, je n'ai mis bas les armes qu'après un examen opiniâtre de ses dogmes et de sa morale. Je sais ce qu'il en coûte pour s'arracher à l'esclavage intellectuel, le pire des esclavages. Par là, j'ai appris à plaindre le malheur des autres ; je n'y puis insulter, et dans tout ce que je dirai à mes frères, je veux fuir de mon mieux la guerre offensive — ce que je dois aimer et préférer, c'est la méditation calme et

paisible d'un chrétien qui se rend à lui-même et devant Dieu, raison de sa foi.

A cette heureuse conversion le Canada a dû de posséder un des hommes qui lui ont rendu les plus grands services.

L'amour qu'il avait pour sa patrie adoptive, amour éclairé autant que profond, aurait reçu une bien douce satisfaction s'il eut pu vivre seulement quelques années de plus. La colonisation des cantons de l'Est commença en effet vers cette époque à se développer plus sérieusement, et l'Université-Laval reçut sa charte le 8 décembre, qui suivit sa mort. *Hoc erat in votis*, aurait-il pu dire ; mais il eut du moins la consolation de voir l'aurore du succès de ces deux grandes causes auxquelles il s'intéressait si vivement.

Il avait compris quel rôle important notre race était destinée à remplir en Amérique. Il ne songeait peut-être point à celui que commence déjà à lui faire, parmi ses anciens compatriotes, cette émigration qu'il déplorait et redoutait si fort ; dans tous les cas, il avait raison de la trouver prématurée et dangereuse. Il voyait ici un réservoir de forces religieuses et sociales qu'il fallait conserver — il y travailla constamment. Son dévouement avait sa source dans les plus nobles sentiments de l'âme, d'abord dans la reconnaissance envers le pays où il avait trouvé ce bien suprême, la foi, et ensuite dans la conviction qu'en travaillant pour nous, il travaillait à accomplir les desseins de la Providence sur ce continent ; comme l'a si bien dit son biographe : " *Pro patria quia pro Deo !* "

Figure noble et sympathique à laquelle ne manqua point l'aurore de l'épreuve et de la souffrance, il restera dans la mémoire des Canadiens-français comme un de ceux qui contribuèrent à sauver leur nationalité à l'un des moments les plus critiques de leur histoire. Il n'exerça d'autre autorité que celle de son génie et de ses mérites ; sa réputation s'éleva incontestée à l'abri des jalousies et des haines, et projette une douce lumière sur une époque que l'on peut considérer comme le berceau des lettres et des sciences dans notre patrie.

P. C.

Québec, 11 avril 1876.

#### ERRATA

Dans la dernière Revue Européenne, au lieu de : " M. John Lemoine qui succède à M. Jules Simon, " lisez : " à M. Jules Janin. "

#### LOIS DE CHASSE ET DE PÊCHE POUR LA PROVINCE DE QUÉBEC

Périodes limitées pendant lesquelles il est illégal de chasser, tuer, acheter ou avoir en sa possession aucun des animaux ou gibiers qui suivent :

L'élan, l'original, le caribou, le chevreuil et le lièvre entre le 1er février et le 1er septembre ; le coq de bruyère, parminan, perdrix, bécasse ou bécassine, entre le 1er mars et le 1er sept. ; le signe, oie et canard sauvage, macreuse ou sarcelle, entre le 1er mai et le 1er septembre ; loup-cervier, chat sauvage, vison, entre le 15 avril et le 15 octobre ; la marthe, entre le 15 avril et le 1er novembre ; la loutre, entre le 1er mai et le 1er septembre ; le rat-musqué, entre le 1er mai et le 21 octobre.

Défense de chasser la bécasse ou bécassine, oie, canard sauvages, une heure après le coucher et une heure avant le lever du soleil ; de prendre ni de tuer par le moyen de cordes, collets, ressort, filet ou trappe, aucun des animaux ou oiseaux nommés plus haut ; de prendre ou de détruire en aucun temps les œufs d'aucune espèce d'oiseaux sauvages ; 14 jours sont accordés à l'expiration de chaque période pendant lesquels les dits animaux ou gibiers, lorsque pris légalement, pourront être vendus. Amende : pas moins de \$1 et pas plus de \$50 payable au dénonciateur, devant tout juge de paix du district où l'offense a été commise.

Il est défendu de pêcher, prendre ou tuer le saumon, entre le 31 août et le 1er mai.

La truite de lac et de rivière entre le 1er octobre et le 1er janvier.

Le poisson blanc et la truite saumonée peuvent être pêchés toute l'année, excepté entre le 19 novembre et le 1er décembre.

L'achigan, le brochet, le doré et le maskinongé, entre le 3 avril et le 25 mai.

Amende : de \$2 à \$40 en sus des frais ; à défaut de paiement, emprisonnement de 14 jours à 3 mois, à la discrétion du juge.

—La paresse est la plus grande prodigalité de l'univers : elle dissipe un bien qui est d'une valeur inconcevable pour le présent, et dont la perte est irréparable.

(1) Une des sœurs de M. Holmes est religieuse au monastère des Ursulines de Québec.